

### Les décisions

- DBM n°3 ; 2 subventions aux associations ; autorisation de signature pour le président (contrats de marché)
- Demande de création de postes enseignants et IATOSS
- Politique des heures complémentaires 2002-2005.

### Nouveaux conseillers

- Le président Level souhaite la bienvenue à 3 nouveaux membres du conseil : Claude Tournier qui remplace G. Desmuliers (mutation) pour le collège A, Nachida Bourabaa qui succède à D. Donsez (mutation) et Vincent Poirriez qui supplée René Mandiau (nommé professeur) pour le collège B.
- Le pot annuel de rentrée aura lieu le vendredi 26 octobre à 11H, au gymnase.

### Informations de la CPU

P. Level résume l'intervention du ministre J. Lang prononcé il y a quelques heures devant la conférence des présidents d'universités :

- carrières : fusion des 2 classes de MCF ; corps des assistants en voie d'extinction ; l'indice terminal des assistants passe de 801 à 822 en 2002 ; 250 assistants pourront accéder au corps des MCF ; évolution des carrières des responsables administratifs et pédagogiques ; voie 3 renforcée ; nouvelles mesures pour favoriser la mobilité des enseignants vers les entreprises
- moyens : les créations de postes enseignants passeront de 600 à 1.000 (10% réservés à des projets innovants) ; 1.000 créations de postes IATOSS pour améliorer l'accueil, l'assistance à la recherche
- budget : en augmentation de 8% ; les sciences humaines et sociales devraient être favorisées ; aide à la documentation
- points à l'étude : définition des tâches des enseignants-chercheurs ; gestion des années sabbatiques par les universités
- vie de l'étudiant : le taux des bourses va augmenter de 7% ; 30% des étudiants seront boursiers ; 12.000 étudiants en DESS pourront obtenir des bourses sur critères sociaux ; mise en place en 2002/2003 de 12.000 bourses trimestrielles de mobilité européenne (3 fois le montant des bourses Erasmus) cumulables avec les bourses Erasmus
- immobilier : accélération des investissements (+18%)
- recherche : + 10, 2%

- évaluation : renforcement du CNE

A propos de la création des postes enseignants, F. Morel estime qu'elle marque un recul pour la catégorie des enseignants-chercheurs.

*Par le plan triennal et annuel par le ministre l'année précédente, le rattachement de l'emploi est subordonné par les postes de 2nd*

### Compte-rendu du 28 juin

René Bury estime que la relation de son intervention (p.4, paragraphe « financement grosse maintenance », 2ème alinéa) n'est pas conforme à sa déclaration. Il souhaite que l'on substitue le texte suivant : « R. Bury demande que la construction des vestiaires soit reportée au plan 2002-2005. *depuis étant préjudiciable au bon fonctionnement de la qualité*

P. Level indique qu'il conviendrait de remplacer « prévu » par « trouvé ».

Avec ces modifications, le compte-rendu du 28 juin est approuvé à l'unanimité.

Par ailleurs, dans le paragraphe « AIP-PRIMECA », 2ème alinéa, il convient de remplacer « (D. Coutelier-ENSIMEV) » par « Par ailleurs, D. Coutellier vient d'être élu directeur national du groupement AIP-PRIMECA ».

## Finances

- Délibération budgétaire modificative n°3 : présentée par M.P. Mairesse :

<b>IUT</b>	
DBM de rattachement et de report	4.456.000,00 F
<b>ISTV</b>	
DBM de prélèvement et de report	556.000,00 F
<b>CEPPES</b>	
DBM de prélèvement sur réserves et de report	457.683,33 F
<b>B.U.</b>	
DBM de rattachement	134.891,09 F
DBM de report	600.000,00 F
<b>Médecine préventive</b>	
DBM prélèvement sur les réserves et de report à nouveau	20.000,00 F
<b>FDEG</b>	
DBM de rattachement et de report à nouveau	572.000,00 F
<b>AIP</b>	
DBM de rattachement	306.871,99 F
<b>IAE</b>	
DBM de rattachement :	72.774,00 F
DBM de report et de prélèvement	220.550,00 F
<b>Recherche</b>	
DBM de rattachement	769.236,08 F
<b>SUAOIP</b>	
DBM de report et de prélèvement	200.000,00 F
<b>Services généraux</b>	
DBM de prélèvement, de report et de rattachement	4.266.629,62 F
<b>EIGIP</b>	
DBM de transfert	30.000,00 F

Le président fait remarquer que le budget des services généraux pose de vrais problèmes (par exemple les fortes augmentations du gaz pour le chauffage) ; il précise qu'il faudra faire évoluer le budget en accord avec les directeurs de composantes.

Le projet de DBM n°3 est approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations : il s'agit de compléments :

- 5.000 F de l'ENSI pour « Flat team » (équipe d'enseignants et d'étudiants qui conçoivent des véhicules à moteur flat)
- 17.700 F du SUAPS pour la FNSU.

Le président signale également que le complément de subvention à verser au VUC sera étudié lors du prochain conseil.

Ces projets de subventions sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Autorisation de signature :**

A l'unanimité, le conseil autorise le président de l'université à signer en son nom les contrats de marché de l'université, pour la durée du mandat présidentiel.

### **Demande de postes**

➤ **Création de postes enseignants**

J.P. Bricout présente la proposition de la liste classée de l'université, synthèse de celles des composantes, la proposition de la liste classée de l'IUT, et la proposition de la liste classée de la dotation spécifique pour le rapprochement des 3 écoles (projet ENSIAME).

N. Malvache constate que peu de créations de postes de professeur sont inscrites ce qui est contradictoire avec le projet d'établissement.

P. Level explique qu'il y a un stock important de postes de professeur vacants et J.P. Bricout propose de rédiger un argumentaire pour expliquer cette apparente contradiction, fort justement soulignée par N. Malvache.

F. Morel ne voit aucun poste de PAST sur la liste université ; P. Level précise qu'il est plus judicieux de négocier ces demandes ultérieurement.

A l'unanimité, le conseil approuve les propositions de demandes de création de poste pour l'université, pour l'IUT et pour la dotation spécifique ENSIAME.

➤ **Déclaration des postes enseignants vacants**

Après la présentation de la liste par J.P. Bricout, P. Level adresse ses vifs remerciements à la faculté de lettres qui a redéployé 2 de ses postes vers d'autres composantes (elle espère bien entendu leur retour au moment opportun). H. Gaudier signale qu'il faut vérifier le poste d'Y. Diers (après vérifications, il convient en effet de le publier) et souhaite que l'on informe les enseignants de l'université des vacances de postes afin de susciter des candidatures.

A la liste proposée au vote, il faut apporter les modifications suivantes :

- ajouter mention « A Cambrai » au profil du poste 16 MCF 00547
- remplacer la mention « ne pas publier » du poste 26 PR 0167 (départ en retraite de J.C. Fiorot) par « à publier ».
- ajouter la publication du poste d'Y. Diers.

La liste, avec les propositions ci-dessus, est adoptée à l'unanimité (voir p.6).

## ➤ **Création de postes IATOSS**

J.P. Darras donne tout d'abord des informations sur le protocole « Sapin », puis P. Level présente le projet de listes de création de postes université et IUT ; R. Bury constatant un déséquilibre entre les secteurs recherche/formation et administration, de la liste université, propose que l'on remonte le poste classé en 20<sup>ème</sup> position à la 10<sup>ème</sup> place.

J.P. Bricout signale que les secrétariats sont suffisamment dotés (certes en partie avec du personnel contractuel ou précaire » ajoute-t-il), que le taux d'encadrement en IATOSS « assistance à la recherche et à l'enseignant » est nettement inférieur à la moyenne nationale. Il annonce qu'un audit de tous les services sera organisé cette année universitaire 2001-2002..

J.C. Herbin craint que l'on veuille étendre à l'ensemble des composantes un système d'analyse de tâches conçu pour le secteur scientifique.

Lors d'un premier vote le conseil accepte de se prononcer sur la proposition relayée par M. Bury par 25 voix pour et 10 voix contre.

Le président met alors aux voix la proposition de M. Bury ; celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Puis le conseil adopte à l'unanimité la liste des postes IUT et celle des postes gagés « Protocole Sapin » (voir p.7).

## **Politique des heures complémentaires**

J.P. Bricout lit le texte de la proposition de politique des heures complémentaires dans le cadre du contrat 2002-2005 (le texte est celui qui a été amendé par le bureau élargi). Le vice-président ressources humaines explique que la politique de réduction des H.C. doit s'accompagner d'une politique volontariste de création de postes. Elle doit garantir la qualité en évitant la surcharge et favoriser une meilleure répartition des H.C. Il rappelle que les premières mesures de 1998 ont permis une réduction des H.C. de 96.185 en 97/98 à 82.310 en 2000/2001 et propose pour 2001/2002 un maximum de 576 H.C. (équivalent TD) dont 192 HC maxi en formation initiale. Des demandes de dérogations, qui pourront être accordées dans certains cas bien définis, devront impérativement être déposées avant toute réalisation.

Au cours du débat, M. Del Campo estime que cette mesure ne favorisera pas la création de postes, et ne prend pas en compte certaines activités de professeurs (par exemple : expertises).

F. Morel demande que le maximum d'H.C. autorisé soit diminué de moitié pour les enseignants extérieurs.

V. Poirriez suggère de remplacer « Réduire les H.C. c'est également obtenir des postes d'enseignants » par « Le moyen premier pour réduire les H.C. est l'obtention de postes enseignants ».

H. Gaudier propose d'ajouter « Pour un enseignant extérieur ou professionnel, le total des rémunérations ne pourra dépasser 192H (ETD), toutes prestations confondues » (2<sup>ème</sup> page, 3<sup>ème</sup> paragraphe).

X. Moreau sollicite un complément de texte après « jeune collègue » (avant dernier paragraphe p.2) : « Enfin dans le cas de composantes particulièrement sous encadrées, une dérogation aux 192 H (ETD) pour la formation initiale pourra être consentie ».

M. Défossez demande des précisions sur la règle de dérogation.

Le texte de la proposition de politique des H.C., avec les remarques de MM. Poirriez, Gaudier et Moreau, est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

**Etaient présents :**

**Personnalités extérieures :** Mme. Gouguec, MM. Nicolas , Van Ceulebroeck

**Collège A :** MM. Bricout, Défossez, Gaudier, Level, Malvache, Tournier

**Collège B :** Mme. Levin, MM. Del Campo, Delhaise, Morel, Poirriez, Pommeray

**Collège IATOSS :** Mmes Decneut, Druart, MM. Balenghien, Bury, Duboc

**Collège usagers :** MM. Bourleau, Delplace

**Membres de Droit :** MM. Darras, Dulion

**Membres Invités :** Mmes Egéa, Mairesse, Morgand, MM. Bassinet, Delebarre, Delannoy, Etienne, Herbin, Kabila, Moreau, Ourak, Ravalard

**Ont donné pouvoir :** Mme Houssier à M. Nicolas  
MM. Szymusiak et Roger à Mme Gouguec  
MM. Cortois et Boucher à M. Van Ceulebroeck  
M. Gazalet à M. Bricout  
MM. Thomas et Horling à M. Level  
Mme Caouder à M. Pommeray  
Mme Ravez et M. Desrumaux à M. Morel  
Mme Cleuet à M. Bury  
M. Brucelle à M. Bourleau

**Excusés :** MM. Houriez, Sallez, Willaеys